e-mail: cig.chantegrive@free.fr - http://cig.chantegrive.free.fr.

Enquête publique sur le projet de Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

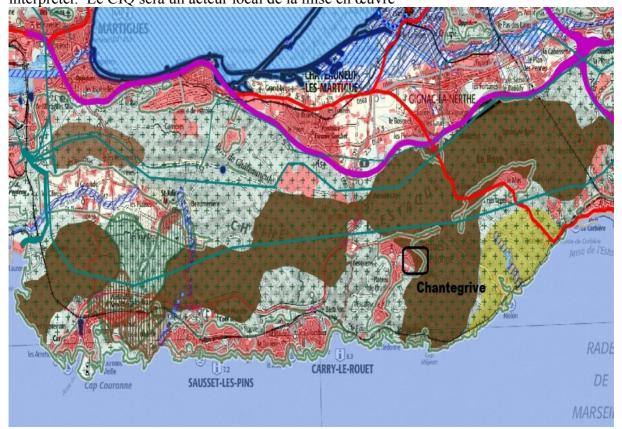
En exécution de l'arrêté du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur en date du 20 décembre 2013, il sera procédé sur l'ensemble du territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à une enquête publique relative au projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE), dans les conditions prévues par le Code de l'environnement.

Cette enquête sera ouverte du lundi 27 janvier 2014 au lundi 3 mars 2014.

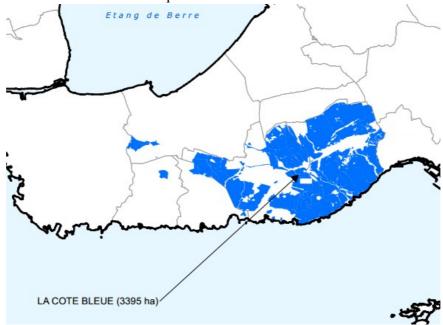
Le CIQ du Domaine de Chantegrive situé à Ensuès-la-Redonne (13) saisit l'opportunité* de cette consultation pour réaffirmer des observations portant sur le secteur de la Côte bleue.

(*Le CIQ avait déjà contribué à l'enquête préalable à la décision de classement des sites du massif de la Nerthe - 8 novembre/ 16 décembre 2010).

Le quartier de Chantegrive est au contact d'un réservoir de biodiversité milieu semi-ouvert avec un objectif de recherche de préservation optimale. L'association CIQ a pour compétence principale la représentation des habitants. De manière plus fine, la trame verte pourrait concernée le quartier comme la grosseur du trait de la carte au 1/100.000 peut le laisser interpréter. Le CIQ sera un acteur local de la mise en œuvre



Outre le classement récent du massif de la Nerthe de 4.965 hectares par décret du 20 juin 2013, le Conservatoire du littoral a acquis 3.395 hectares sur ce secteur du massif.



On peut y ajouter les ZNIEFF qui couvrent une grande partie de ce massif...



Bref un espace « sur-protégé » et sur-réglementé avec le risque d'une sanctuarisation de précaution y compris les décharges! Pourtant, il ne faudrait pas se priver de solutions innovantes sous prétexte que l'on ne puisse plus y faire d'aménagements.

L'exemple de la décharge « Bondil » sur le plateau du Médecin (également en réserve de biodiversité en préservation optimale) est une bombe toxique à retardement et sa dépollution se heurte au manque de financements. Alors qu'une exploitation temporaire de production d'énergies renouvelables, en cohérence avec la politique nationale de transition énergétique et le SRCAE, pourrait être une solution pour dépolluer le site.

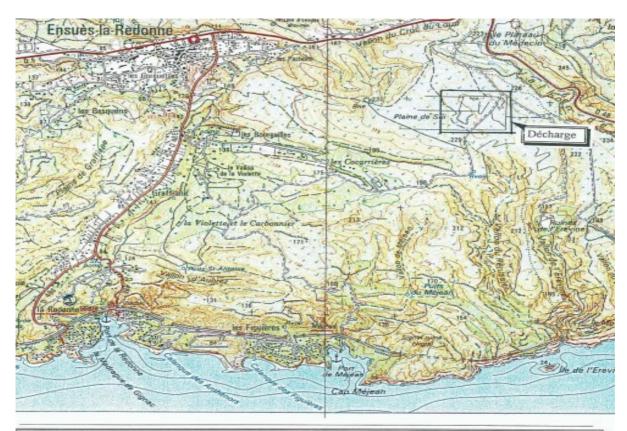


Fig.1: LOCALISATION DE LA DECHARGE D'ENSUES

Les cartes du SRCE, liées à l'échelle et la complexité des représentations ne permettent pas d'appréhender finement les enjeux et leurs impacts sur le territoire. Les cartes produites à partir d'observations satellitaires ne retranscrivent pas la réalité du terrain avec notamment une urbanisation diffuse et sous-jacente. Une interprétation locale restera essentielle pour comprendre les enjeux et définir les moyens au maintien de la biodiversité. Cependant, la retranscription dans le futur PLUi ne sera pas évidente tout comme la mesure de la compatibilité avec le SRCE.

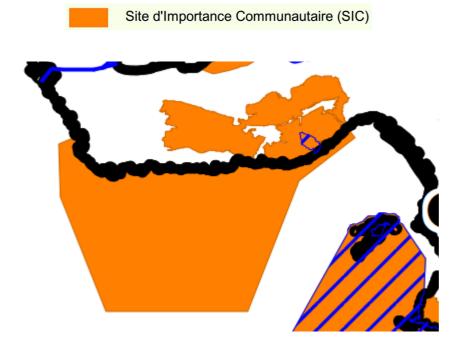


source CUMPM

Ainsi, il existe de nombreux dispositifs : ZNIEFF, classement, Conservatoire du littoral....sans pour que cela empêche d'année en année des dégradations des paysages et une érosion de la biodiversité.

Le CIQ de Chantegrive milite pour :

- La coordination des acteurs autour d'une stratégie à l'échelle du massif de la Nerthe qui a une pertinence socio-géographique.
- Le portage et l'animation du SIC dispositif de gouvernance et d'animation qui aurait un rôle d'entraînement pour le massif en complément avec l'action sur l'aire marine.



Cette démarche doit adopter une méthode coopérative avec l'ensemble des acteurs locaux, monde associatif compris, pour faire adhérer l'ensemble des populations ayant pour espace de vie ce territoire.

Fait, le 27 février 2014.

Le Président

Christophe GLORIAN